

SYSTÈME INTÉGRÉ DE RÉCUPÉRATION ET D'ÉLIMINATION SÉCURITAIRE DES SERINGUES ET DES AIGUILLES USAGÉES (SIRSAU)

AIDE – MÉMOIRE

Consignes de dépôt des seringues et aiguilles usagées à l'Hôpital de Verdun

Destinataires : Pharmacies du territoire du Sud-Ouest-Verdun

ENDROIT : Hôpital de Verdun, 4000, boulevard LaSalle
Réception des marchandises

Quand : Les mercredis entre 13 et 15 heures

Consignes :

- **Sonner** à la porte;
- Demander **l'endroit** où déposer les contenants;
- C'est la personne de l'organisme qui **dépose** les contenants directement dans les bacs identifiés à cet effet, sans les transvider;
- L'employé de l'hôpital a eu la directive de ne jamais manipuler les contenants;
- **Ne jamais laisser de contenants à l'extérieur de l'édifice** (pour des raisons de sécurité);
- **Utiliser une boîte solide et rigide ne dépassant pas les dimensions suivantes : 14"x 18"x 28"**. La **boîte doit être absolument bien scellée avec du ruban adhésif**, à défaut de quoi, la boîte pourrait être refusée ou retournée;
- Préparer les boîtes de façon à n'y retrouver que des seringues et des aiguilles usagées;
- Compléter et coller sur la boîte la feuille intitulée déchets biomédicaux (voir annexe1).
- **Limite de 5 boîtes par semaine.**

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

- Lise Charpentier
Chef de service, Première ligne
Répondante pour le programme de SIRSAU
Téléphone : 514-527-2361 poste 2322
- Chantal Lépine
Adjointe de direction, Première ligne
Téléphone : 514-527-2361 poste 2363
- **Patrick Morin**
Chef de services – Salubrité
Téléphone : 514 362-1000, poste 62036